

Québec, le 6 mars 2014

Monsieur Pierre Baril  
Président  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre du 5 mars 2014 dans laquelle vous demandez l'obtention d'un délai pour le dépôt du rapport d'enquête et de médiation en environnement dans le cadre du *Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré dans la MRC de La Côte-de-Beaupré* par Éoliennes Côte-de-Beaupré S.E.C.

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, j'accorde un délai supplémentaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour terminer ses travaux de médiation.

Ainsi, je demande que le Bureau me fasse parvenir son rapport d'ici le 11 avril 2014.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



YVES-FRANÇOIS BLANCHET